



DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION EN ACCUEIL REGULIER

MULTI-ACCUEIL « MILLE PATTES »

Cadre réservé au service

Date de réception du dossier :

Dossier complet Dossier incomplet

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

MERE

PERE

Mme :

M. :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

.....

.....

Téléphone du domicile :

Téléphone du domicile :

Téléphone portable :

Téléphone portable :

SITUATION FAMILIALE (définissant l'autorité parentale)

Mariés Vie maritale Divorcés

Famille monoparentale Séparés

Famille adoptante

EMPLOYEURS :

EMPLOYEURS :

Mme :

M. :

LIEU DE TRAVAIL (Commune) :

LIEU DE TRAVAIL (Commune) :

Mme :

M. :

TELEPHONES DE TRAVAIL :

TELEPHONES DE TRAVAIL :

Mme :

M. :

ADRESSES ELECTRONIQUES :

ADRESSES ELECTRONIQUES :

Mme :

M. :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :

Nom :

Prénom :

Date de naissance (ou présumée) :

Nombre de frères et sœurs :

Age des frères et sœurs :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACCUEIL :

Date de début de contrat souhaitée :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Heure d'arrivée					
Heure de départ					

L'accueil de l'enfant est soumis à une période de familiarisation avant l'accueil définitif. Cette période est indispensable et il faut la prévoir (minimum sur deux semaines) en fonction de la reprise du travail. Cette période est facturée.

Votre enfant bénéficie-t-il déjà d'un mode d'accueil : oui non

Si oui,
lequel :

PIECES JUSTIFICATIVES

- L'attestation d'employeur de chacun des parents ou attestation de formation pour les étudiants,
- L'attestation de la caisse d'allocations familiales (C.A.F) ou de la Mutuelle Sociale Agricole (M.S.A) sur lequel figure le numéro d'allocataire,
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance gaz, EDF, avis d'imposition, assurance habitation, ...),
- Le livret de famille ou l'extrait d'acte de naissance avec filiation de l'enfant (peut-être transmis ultérieurement en cas d'inscription d'un enfant à naître).

Veuillez joindre les photocopies des documents demandés.

Pour être valide, le dossier de pré-inscription (formulaire et pièces justificatives) doit être complet. Vous pouvez le remettre à l'espace Mille pattes en main propre à Sarah Denis, agent administratif, ou Elodie Caillaud, Directrice du multi-accueil ; ou le déposer dans la boîte aux lettres de l'espace Mille Pattes, ou nous l'envoyer par courrier à l'adresse suivante :

Multi-accueil Espace Mille Pattes, 7, rue des marais, 44 117 Saint-André-Des-Eaux.

Le multi-accueil est ouvert de 7h30 à 12h et de 13h à 18h30 le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Une fois votre dossier reçu et étudié, une réponse vous sera envoyée par écrit soit par mail soit par courrier.

Le règlement intérieur du multi-accueil de l'espace Mille pattes est à votre disposition sur le site internet de la commune www.saint-andre-des-eaux.fr à la rubrique enfance-jeunesse.

Fait à Saint-André-Des-Eaux, le.....

Signature